

## **Découvert automatique....**

Écrit par Administrator

Mardi, 15 Décembre 2015 00:00 - Mis à jour Vendredi, 17 Février 2017 17:58

---

Chers clients salariés, vous avez la possibilité de bénéficier d'un découvert automatique à la BCB.

Cela vous évite les longues files d'attente devant les guichets! Vous aurez droit à 50% de votre salaire net de tous engagements. Pour les agences disposant de guichets automatiques de Banque, cette facilité est réservée aux seuls détenteurs de la carte SESAME. Pour bénéficier de cette facilité, adressez-vous à l'Agence BCB où votre compte est domicilié. Merci de votre fidélité.